



CONSEIL DE LA
PREMIÈRE NATION DES INNUS

ESSIPIT



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La Première Nation des Innus Essipit et Conservation de la nature Canada s'unissent pour protéger un site patrimonial d'importance sur la Côte-Nord

Nichée entre les rivières Petites et Grandes-Bergeronnes, à la jonction des eaux douces et salées, la Pointe Sauvage abrite des milieux humides et marais riches en biodiversité.

Essipit, le 10 février 2026 — Le Conseil de la Première Nation des Innus Essipit (CPNIE) et Conservation de la nature Canada (CNC) s'allient pour la protection de la Pointe Sauvage, connue traditionnellement sous le nom innu Atak' Amegwas Kaneyàts, qui signifie « Pointe aux poissons blancs ». Ce partenariat unique s'inscrit dans une volonté commune de préserver les écosystèmes sensibles de la Pointe Sauvage, tout en respectant les traditions et les droits des membres de la communauté.

Située sur la Côte-Nord, dans la municipalité des Bergeronnes, cette pointe qui s'avance dans le fleuve Saint-Laurent abrite des milieux humides d'exception et une biodiversité remarquable. Depuis 1998, CNC a acquis différents lots privés afin d'y protéger plus de 200 hectares. En 2023, une entente formelle a été conclue avec le CPNIE afin d'élaborer un plan de gestion conjoint, combinant savoirs traditionnels et approches scientifiques.

« Historiquement, la Pointe Sauvage a été un grand lieu de campement pour les Essipiinnuat et il est aujourd'hui encore un territoire vivant pour la pratique innu-aitun, (la culture innue). Ce partenariat témoigne de notre volonté commune de préserver ce site patrimonial d'importance pour notre communauté », explique Michael Ross, directeur du Développement et Territoire pour le CPNIE.

« En associant les savoirs des Essipiinnuat à l'expertise en conservation de CNC, nous élaborons une approche novatrice qui place les communautés autochtones au cœur des décisions. Ce partenariat est un exemple concret de collaboration en conservation autochtone qui témoigne de l'engagement de CNC en matière de réconciliation avec les Premières Nations, et ce, en s'appuyant sur les savoirs innus concernant la Pointe

Sauvage. », affirme *Guillaume Proulx, chargé de projets à Conservation de la nature Canada au Québec.*

- 30 -

À propos du Conseil de la Première Nation des Innus Essipit

La communauté d'Essipit est située dans la région de la Côte-Nord, au Québec. Le Conseil de la Première Nation des Innus Essipit (CPNIE) est l'entité politique représentant les membres de la Première Nation des Innus Essipit, les Essipiinnuat. Le CPNIE se consacre à la protection et au développement de son territoire ancestral, le Nitassinan, tout en promouvant les intérêts de sa communauté à travers des partenariats. En français, Essipit signifie « rivière aux coquillages ».

À propos de Conservation de la nature Canada

Depuis 1962, Conservation de la nature Canada rallie la population dans le but de protéger les terres et les eaux essentielles à notre subsistance. Organisme de bienfaisance environnemental œuvrant de concert avec des collectivités, des nations autochtones, des gouvernements et des entreprises, nous fournissons des solutions fondées sur la nature à une échelle inégalée. Notre travail, qui contribue à sauvegarder la qualité de l'air et de l'eau, à stocker le carbone et à réduire les risques d'inondations et de feux de forêt, protège notre santé, renforce la vigueur d'économies locales, et améliore la résilience de nos collectivités. Ensemble, nous libérons tout le pouvoir de la nature pour que la vie puisse prospérer. Pour en savoir plus : conservationdelanature.ca.

Pour toute demande d'information :

Karla Mendoza
Conseillère en communication
Conseil de la Première Nation des Innus
Essipit
Tél. : 418 233-2509, poste 419
karla.mendoza@essipit.com
medias@essipit.com

Elise Paré
Coordonnatrice des communications et
du marketing
Conservation de la nature Canada
438 797-5459
elise.pare@conservationdelanature.ca